

EDF fait évoluer l'organisation du temps de travail de ses cadres en France

La CFDT et la CFE CGC ont signé aujourd'hui un accord sur l'organisation du temps de travail des cadres à EDF SA. Ces deux organisations syndicales regroupent près de 70% des votes des cadres qui représentent aujourd'hui près d'un salarié sur deux.

Ce nouvel accord est une étape majeure de la transformation d'EDF. L'entreprise doit en effet répondre à d'importants enjeux industriels et commerciaux dans un secteur de l'énergie en profonde mutation. L'initiative, la simplification et la responsabilisation prennent toute leur place pour que chaque salarié participe à l'amélioration de la performance collective.

Cet accord vise à développer de nouveaux modes d'organisation grâce notamment au déploiement du numérique. Il offre aux cadres qui choisiront le nouveau régime de forfait jours plus d'autonomie dans la gestion du temps consacré à l'accomplissement de leurs missions. Le forfait de référence de 209 jours annuel est cohérent avec les pratiques des autres grandes entreprises françaises. Les cadres qui opteront pour ce dispositif travailleront de 7 à 16 jours de plus, avec une rémunération supplémentaire correspondant à l'effort de productivité et de flexibilité demandé.

Cet accord est l'aboutissement d'un processus d'échanges constructifs initié en 2015 avec l'ensemble des partenaires sociaux. Avec l'accord, signé à l'unanimité ce même jour, sur la mise en œuvre du télétravail à EDF SA, il répond aux aspirations des salariés. Ces deux nouveaux accords respectent les exigences en matière de préservation de la santé et de la sécurité des salariés, de respect des équilibres de vie, et répondent à l'impératif de compétitivité de l'entreprise.

Jean-Bernard Lévy, Président Directeur Général d'EDF déclare : « *Nous franchissons une étape importante dans la transformation d'EDF et dans la construction de son avenir. Cet accord donne une nouvelle dynamique à l'organisation du temps de travail et montre la capacité de mobilisation de tous les salariés dans un moment crucial pour l'entreprise.* »

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Il a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 72,9 milliards d'euros dont 45,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 960 069 513,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACT PRESSE

01 40 42 46 37
geraldine.foucher@edf.fr